

Composante 13 UFR des Sciences
 Type de diplôme Licence
 Mention de diplôme GLMIASH
 Version d'étape MIA2L3_213

Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
 Licence 3 Maths Info et app. aux Sc. Humaines et Sociales parcours Préparatoire au
 Professorat des Ecoles

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.

Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal				
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			
Semestre 1																			
MIA2L3	SMIA2L5A			Enseignement Lycée 5	13,5													13,5	
MIA2L3	SMIA2L5A	O	MIA2L5A1	Français 5	2,5	MIA2L3_213		écrit ou oral ou ou pratique ou assiduité	3	4								2,5	
MIA2L3	SMIA2L5A	O	MIA2L5A2	Mathématiques 5	2,5	MIA2L3_213		écrit ou oral ou ou pratique ou assiduité	3	4								2,5	
MIA2L3	SMIA2L5A	O	MIA2L5A3	Philosophie 5	1	MIA2L3_213		écrit ou oral ou ou pratique ou assiduité	3	4								1	
MIA2L3	SMIA2L5A	O	MIA2L5A4	EPS 5	1	MIA2L3_213		écrit ou oral ou ou pratique ou assiduité	3	4								1	
MIA2L3	SMIA2L5A	O	MIA2L5A5	Histoire et Géographie 5	1,5	MIA2L3_213		écrit ou oral ou ou pratique ou assiduité	3	4								1,5	
MIA2L3	SMIA2L5A	O	MIA2L5A6	Sciences et Technologie 5	1,5	MIA2L3_213		écrit ou oral ou ou pratique ou assiduité	3	4								1,5	
MIA2L3	SMIA2L5A	O	MIA2L5A7	Langue Vivante 5	1	MIA2L3_213		écrit ou oral ou ou pratique ou assiduité	3	4								1	
MIA2L3	SMIA2L5A	O	MIA2L5A8	Art Plastique - Education	1	MIA2L3_213		écrit ou oral ou ou pratique ou assiduité	3	4								1	
MIA2L3	SMIA2L5A	O	MIA2L5A9	Accompagnement individuel	1,5	MIA2L3_213		écrit ou oral ou ou pratique ou assiduité	3	4								1,5	
MIA2L3	SMIA2L5B			Macro-Economie et Économie contemporaine 3	3,5			écrit	3	4								3,5	
MIA2L3	SMIA2L5C			Complément Math 5.1	4,5			écrit ou oral ou ou pratique	3	4								4,5	
MIA2L3	SMIA2L5D			Complément Math 5.2	4,5			écrit ou oral ou ou pratique	3	4								4,5	
MIA2L3	SMIA2L5E			Personnalisation ou Prépro	4													4	
MIA2L3	SMIA2L5E	X	MIA2L5E1	Complément Math 5.3	4	MIA2L3_213		écrit ou oral ou ou pratique	3	4								4	
MIA2L3	SMIA2L5E	X	MIA2L5E2	Prépro AED3 - 1er degré	4	MIA2L3_213		écrit ou oral ou ou pratique										4	MCCC issue de l'UE commune Sciences de l'éducation
Semestre 2																			
MIA2L3	SMIA2L6A			Economie des entreprises et Th. Des jeux	6			écrit	3	4								6	
MIA2L3	SMIA2L6B			Complément Math 6.1	6			écrit ou oral ou ou pratique	3	4								6	
MIA2L3	SMIA2L6C			Complément Math 6.2	6			écrit ou oral ou ou pratique	3	4								6	
MIA2L3	SMIA2L6D			Complément Math 6.3	6			écrit ou oral ou ou pratique	3	4								6	
MIA2L3	SMIA2L6E			Stage ou Prépro	6													6	
MIA2L3	SMIA2L6E	X	MIA2L6E1	Stage	6			écrit et oral	2	4								6	
MIA2L3	SMIA2L6E	X	MIA2L6E2	Prépro AED4 - 1er degré	6	MIA2L3_213												6	MCCC issue de l'UE commune Sciences de l'éducation

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

<p>Dans un semestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compensation de éléments affectés de leur coefficient dans une UE - Compensation des UE « Université » affectés de leur coefficient entre elles. - Pas de compensation entre l'UE « Lycée » et les UE « Université » - l'UE Stage ou Prépro du S6 n'est pas prise en compte dans la compensation <p>A l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compensation des UE « Université » affectés de leur coefficient entre elles. - Pas de compensation entre les UE « Lycée » et les UE « Université » - l'UE Stage ou Prépro du S6 n'est pas prise en compte dans la compensation <p>Le nombre d'épreuves des indiqués dans le tableau est le minimum auquel on s'engage, mais l'enseignant peut prendre la liberté pédagogique d'organiser plus d'épreuves. Le mode de calcul de la note (moyenne pondérée ou autre) sera précisé, ainsi que le nombre et les autres modes d'évaluation, en début de semestre dans le mois suivant le début de l'enseignement.</p> <p>Dans le cas d'une évaluation continue intégrale (ECI), il n'y a pas de seconde session. Une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.</p> <p>Possibilité de redoubler dans le même parcours</p> <p>Les notes de TP ne sont pas conservées en cas de redoublement.</p>

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI		session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année		CT
B/	CC + CT			CT
C/	CT	à l'issue du semestre		CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
 Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	moyenne pondérée des notes	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)